100 questions posées au Secours Catholique

04 septembre 2017
Print

"100 questions posées au Secours Catholique", Paris : SOS, 1971, 40 p.[1]

100 questions posées au Secours Catholique

Pourquoi ces 100 questions

On pose de multiples questions au sujet du Secours Catholique.

Il y a surtout certaines questions qui reviennent plus souvent : elles méritent donc une réponse.

Nous avons choisi 100 de ces questions et nous les avons confiées à Sidoine.

Ce dernier a horreur des réponses doctorales. Il a voulu éviter toute déclaration solennelle : il a préféré le ton de la conversation (c'est comme cela qu'il appelle le dialogue…)

Voici ses réponses.

Répartition de ces 100 questions	Questions
I - EN GUISE DE DÉFINITION	1 à 5
II - MÉTHODES DE TRAVAIL	6 à 18
III - ORGANISATION	19 à 34
IV - CITÉS-SECOURS	35 à 44
V - QUELQUES INITIATIVES	45 à 50
VI - MICRO-RÉALISATIONS	51 à 63
VII - « MESSAGES »	64 à 68
VIII - CE QUE LE SECOURS CATHOLIQUE NE FAIT PAS	69 à 72
IX - OBJECTIONS EN SÉRIE	73 à 83

X - COMMENT NOUS AIDER 84 à 93

XI - ENFIN QUELQUES QUESTIONS TRÈS NAÏVES 94 à 100

de 1 a 5 En guise de définition

1. - Pouvez-vous donner une définition du Secours Catholique ?

- D'après les statuts, article premier, « le Secours Catholique est une association ayant pour but le rayonnement de la Charité.

D'après mon neveu (10 ans) il se définit par une image : « Le cœur a besoin de mains ».

D'après moi, la vraie définition, vous la découvrirez dans les 99 réponses qui suivent...

2. - Quand et comment a été fondé le Secours Catholique ?

- En 1946.

N'oublions pas (on oublie si vite) que les Français avaient alors la toute fraîche expérience de la guerre, de l'exode, des ruines, de la misère, de la faim - et des secours insuffisants ou tardifs.

Les chrétiens de France avaient souffert alors de l'inorganisation de la charité chrétienne face à cet océan de misères, en dépit de l'existence de multiples œuvres dévouées à leur tache particulière.

L'Épiscopat français décide de créer un organisme d'Église, en mesure de manifester et de coordonner la charité chrétienne en France (Art. 2 des statuts du Secours Catholique).

Le Secours Catholique est ainsi né d'une douloureuse expérience.

Depuis 1940, l'Aumônerie Générale des Prisonniers de Guerre avait constitué un réseau de Comités diocésains. C'est ce réseau qui a fourni les structures de départ du Secours Catholique.

3. - Pourquoi au mot « Secours » avoir ajouté l'adjectif « Catholique » ?

- Le mot « catholique » vient du grec et veut dire « universel », c'est-à-dire amour partagé avec tous les hommes, fils d'un même Père, et en suivant l'exemple du Fils, ce partage est orienté à chaque instant vers les plus humbles.

L'adjectif indique la famille de rattachement. Il ne s'agit donc pas d'un Secours neutre ou incolore. Il voudrait prendre exemple sur les communautés de la primitive Église marquée du signe du partage. Ce partage se fait sans exclusive et le Secours est au service de tous sans distinction de race ou de religion.

D'ailleurs, lorsque vous viendrez visiter le Siège social, 106, rue du Bac[2], on vous conduira d'abord dans le clair-obscur d'une crypte où règne une meule de moulin près d'un four de boulanger, symboles du pain consacré et du pain partagé. C'est notre chapelle de Saint-Laurent, diacre. C'est le cœur du Siège social.

4. - Que répondre à ceux qui disent que l'Église aujourd'hui n'a plus besoin d'activités charitables ?

- Ne cherchez pas une réponse compliquée. Elle existe. Cette réponse a été proclamée devant l'Assemblée Générale de l'O.N.U. le 6 octobre 1965. Cette réponse a été donnée par quelqu'un qui s'y connaît pour ce qui est de l'Église : le Pape Paul VI

« Nous voulons donner à nos **institutions caritatives** un nouveau développement contre la faim du monde et en faveur de ses principaux besoins : c'est ainsi, et pas autrement, qu'on construit la paix. »

Ce projet s'est réalisé en juillet 1971 par la mise en place, au Vatican même, sous la présidence du Cardinal Villot, Secrétaire d'État, d'une nouvelle structure : « Cor unum ». C'est un Conseil Pontifical dont le but a été défini en 3 lignes par le Pape Paul VI :

« Nous avons l'intention de créer un **organisme nouveau** du Saint-Siège, dont l'objet sera de faciliter une meilleure coordination ainsi qu'un plus ample et **plus intense développement de l'activité charitable** de l'Église dans le monde. »

(**Allocution du 30 juin 1971**.)

5. - Dans le public certains définissent le Secours Catholique comme une bureaucratie confortable, d'autres comme une entreprise inquiétante. Qui a raison ?

- Je n'ai aucun goût, ni pour les étiquettes faciles à coller, ni pour les plaidoyers. Mais je constate :

Les pauvres n'ont pas de porte-parole. Dévoiler sans répit le scandale des richesses mal employées et la misère imméritée de millions de sans logis, les situations injustes sur le plan international et sur le plan local, c'est une entreprise qui, en effet, « inquiète » ceux que le confort endort.

Dans sa récente lettre au Cardinal Roy, le Pape Paul VI dénonce à chaque page les « nouvelles pauvretés » suscitées par la civilisation actuelle.

L'Évangile est le premier semeur de cette inquiétude-là. La Charité, dont le premier souci est la vérité, est en définitive un ferment littéralement révolutionnaire.

De 6 a 18 Méthodes de travail

6. - Pouvez-vous préciser en une seule phrase votre méthode ?

Faire des choses précises, et d'abord petites, et sans cesse recommencer en cherchant à servir les plus pauvres[3].

7. - A notre époque, avec ses besoins actuels et ses problèmes nouveaux, est-ce que cette méthode est encore valable ?

L'Évangile ne parle ni du choléra, ni des tremblements de terre, ni de l'exode rural, ni de la dévaluation, ni de l'esclavage, ni de la justice sociale.

Mais vingt ans après le Christ, l'Église primitive, devant la famine de Jérusalem (Act. XI, 27-31) provoque une collecte à Corinthe (I. Cor XVI, 1-2) et en Macédoine (2 Cor IX, 1-4) et en

organise méthodiquement l'acheminement (2 Cor VIII, 10-24).

Mais cent ans après, Rome s'inquiète parce que l'esclavage est contesté, les chrétiens traitent les esclaves en frères, et Rome considère un effritement de l'esclavage comme une révolution aux conséquences économiques et sociales dangereuses pour l'État.

Dans ces deux cas : collecte pour la famine, recul de l'esclavage, la cause remonte à un certain explosif que l'Évangile et saint Paul ont, à chaque page, clairement désigné : LA CHARITÉ.

La méthode du Secours Catholique s'appuie sur les mêmes méthodes que celle de l'Église primitive.

8. - D'où proviennent les ressources du Secours Catholique ?

- Trois sources principales :

l° LA QUÊTE ANNUELLE

Elle n'est pas faite sur la voie publique. Mais dans les églises de toutes les paroisses de France le 3° dimanche de novembre. Elle est répartie ainsi :

30 % pour le Secours Catholique diocésain

40 % pour le Secours Catholique national

30 % pour le Secrétariat de l'Épiscopat.

2° LES COTISATIONS DES ADHÉRENTS

Minimum : 5 F - c'est la ressource principale

3° LES LEGS PAR DONS ET TESTAMENTS

Dans le bilan général figurent en compte spécial les dons reçus pour une destination précise. Par exemple

- pour un sinistre (Pakistan)

- pour une des Cités-Secours

- pour les Micro-réalisations

- pour une valise-chapelle, une valise-pharmacie, etc., etc...

9. - Comment sont affectés les dons parvenant au Secours Catholique, et qui contrôle cette comptabilité ?

Primo : Le Secours Catholique a pris pour règle depuis sa fondation de ne pas constituer de portefeuille en banque. Il ne garde aucune réserve en dehors du fonds normal de roulement. Les sommes reçues doivent être acheminées le plus vite possible vers leur destination : sinistre, Micro-réalisations, etc...

Secundo : Ces opérations sont ordonnancées sous la surveillance du Directeur financier et le contrôle du Commissaire aux Comptes.

- Tout ce qui concerne les charges sociales fait l'objet des contrôles de la Sécurité Sociale.

- Le Secours Catholique étant reconnu d'utilité publique, sa comptabilité, aussi bien au Siège social que dans les Délégations diocésaines, est sujette au contrôle des Services publics.

- Enfin, chaque année à l'Assemblée générale statutaire, le bilan est distribué à tous les membres.

10. - Le Secours Catholique a-t-il signé des accords de collaboration avec les organismes sociaux publics ou privés ?

- Il y a mieux que les signatures : il y a les présences.

Le Président du Secours Catholique est actuellement membre du Comité d'honneur de l'Armée du Salut, du Conseil Supérieur de l'Administration Pénitentiaire, de la Commission Pontificale « Justice et Paix » à Rome et de sa section française à Paris, etc.

Sur les plans nationaux et locaux, jusque daris les petites communes, les responsables du Secours Catholique font partie de multiples comités : ce sont autant de modes de présence et de liens de travail parmi les très diverses structures de la vie sociale.

11. - Sur le plan national, avec qui collabore le Secours Catholique ?

- On ne peut faire aucun travail sérieux si on fait cavalier seul. Il est indispensable de travailler en liaison constante avec les organismes officiels et les organismes privés. Exemple :

Pour la Faim dans le monde, le S.O.S. fait partie en même temps :

- de l'organisme officiel français correspondant de la F.A.O**. Comité Français contre la Faim dans le monde**, 22, rue de la Faisanderie, Paris-16° - Tél. : 704.66.80,

- de l'organisme catholique : **Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement**, 47, quai des Grands-Augustins, Paris-6° - Tél. : 325.31.02.

Avec les autres œuvres privées, de toutes confessions, les relations sont facilitées par l'UNIOPSS : Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux, qui fédère 119 organisations nationales et 6.266 œuvres locales. 103, Faubourg Saint-Honoré, Paris-8° - Tél. : 225.16.76.

Enfin, la collaboration est encore plus étroite avec certaines œuvres ayant des objectifs apparentés. Exemple : les Conférences de Saint-Vincent de Paul.

12. - Qu'est-ce que « Caritas Internationalis » ?

- C'est une fédération internationale qui groupe les 94 organismes nationaux. Ils s'appellent localement tantôt Secours Catholique tantôt Caritas. Leur groupement permet une harmonisation du travail, qu'il s'agisse d'un sinistre (guerre civile, tremblement de terre, etc ...) ou du développement en général.

Le siège de Caritas Internationalis est à Rome dans un immeuble du Vatican : 16, place Saint-Calixte

Tél. : 698.46.35 - Télex : 62.348 Caritas

Par son Télex, le Secours Catholique est relié avec Rome et les principales Caritas du monde entier. En cas de sinistre, l'information sur l'étendue et les besoins, puis, ensuite les modes de répartition des secours sont ainsi transmis en quelques heures.

13. - Sur le plan international, avec quels organismes collaborez-vous ?

- **Primo** : Avec les organismes de l'O.N.U. auprès desquels Caritas Internationalis a un statut consultatif : E.C.O.S.O.C., U.N.I.C.E.F., U.N.E.S.C.0, B.I.T., F.A.O., O.M.S., C.I.M.E.

- **Secundo** : Avec ceux des organismes internationaux qui réalisent un travail efficace : par exemple, la Croix-Rouge Internationale. L'expérience nous a prouvé qu'au moment d'une catastrophe à l'échelle mondiale on retrouve à l'œuvre, sur place, les mêmes organismes, et que la liste de ces organismes est très courte.

14. - Sur le plan œcuménique, avec qui travaillez-vous ?

- Sur le plan français, avec la CIMADE, - 176, rue de Grenelle, Paris-7° - qui est l'organe de l'action charitable de la Fédération Protestante de France.

- Sur le plan international, par le canal de Caritas Internationalis avec la section « Aide et développement » du Conseil Mondial des Eglises, Genève.

15. - Dans les diverses activités du Secours Catholique pouvez-vous affirmer qu'il n'y a ni pertes ni déchets ?

- Un métier se venge toujours sur celui qui ne s'astreint pas aux exigences de sa profession. Aussi saint Vincent de Paul épluchait-il méticuleusement les comptes de cuisine de chacune de ses fondations. L'exercice de la Charité, l'utilisation des dons reçus, exigent plus de rigueur qu'ailleurs.

La religieuse qui soigne, le visiteur qui pénètre en prison, le comptable qui gère une œuvre, la paroisse qui prépare un colis pour les sinistrés sont tenus par un devoir « professionnel » aussi rigoureux que celui du serrurier ou du jardinier.

Si pour un vieillard il faut cent kilos de charbon, j'entends que le fournisseur que je paie de la part des donateurs fournisse exactement la quantité de charbon et exactement la qualité exigée.

S'il faut un local pour un travail de charité, j'exige qu'il soit le mieux tenu et le plus net et le plus accueillant. S'il faut une permanence, elle devra être ouverte exactement. Et s'il s'agit d'un repas, cela ne coûtera pas plus cher qu'il soit cuisiné sans à peu près.

Lorsqu'il voit du travail précis et rigoureux, le vrai public, celui des gens de métier et des artisans, celui de l'usine et celui de la campagne, apprécie très vite la méthode, fût-elle stricte et exigeante.

Au XIII° siècle, une léproserie dépendait d'un seigneur ou relevait de l'Abbé du monastère. Aujourd’hui, une activité charitable est contrôlée, au grand jour, par tout le public : c'est

nouveau.

Ce public est difficile : tant mieux.

Cela empêche la charité de s'endormir. Une machine qui tourne avec précision ne rouille pas. Travail précis est signe et source de jeunesse.

C'est l'avantage du réseau mondial des 94 Caritas nationales correspondantes : on peut suivre un dossier jusqu'à l'exécution.

Enfin, malgré cette rigueur dans le travail, il faut faire la part du risque : on ne réussit pas tous les jours une mayonnaise. Après 300.000 kilomètres aucune carrosserie n'est intacte. Dès que vous expédiez plus de 1.000 tonnes au Pakistan ou au Vietnam, il y a un certain déchet et même un déchet certain. Faites donc un mur sans perdre un gramme de ciment...

16. - J'ai entendu dire qu'à force de secourir régulièrement les sinistrés, il y a danger de routine. Qu'en pensez-vous ?

- Je pense que s'il y a des obsédés sexuels, il y a aussi des obsédés sociaux : ces timorés voient partout des dangers dans le travail social.

Nous y voyons surtout des occasions de vitalité, d'invention, de nouveauté.

Exemple : cyclone au Pakistan. Les aérodromes sont encombrés de vivres, mais les routes sont coupées, les ponts détruits et les fleuves ne peuvent circuler dans les petits canaux de l'immense delta du Gange. Nos experts sur place proposent des bateaux à fond plat. Nous trouvons et expédions par avion via Karachi-Dacca 115 bateaux pneumatiques avec moteur capables de porter chacun une tonne de ravitaillement. C'est de l'adaptation qui est le contraire de la routine.

17. - Quel est le « rendement » des actions entreprises par le Secours Catholique ?

- Tout dépend de ce que l'on entend par « rendement ».

La Campagne des « Colis-Etoile » chaque année à Noël permet de confectionner et répartir des milliers de colis dans les prisons et hôpitaux. Ces colis sont souscrits un par un par des donateurs. Cette Campagne suppose l'engagement de frais généraux : affiches, circulaires, étiquettes. Le produit augmente chaque année. Mais si ce produit avait baissé, l'opération aurait été stoppée aussitôt. Ici il y a une « réponse » affirmative du public.

Par contre, si par « rendement » vous entendez évoquer les résultats « moraux » des actions menées, alors nous abordons des problèmes inchiffrables.

Le Christ, maître de toute charité, a fait de nombreux miracles. Combien de miraculés sont venus ensuite l'aider à l'heure de sa Passion ? Quel est le pourcentage du rendement de ses miracles ? La charité n'est pas un commerce. Il ne s'agit pas de « réussir » mais de « servir ».

18. - Quelles conditions pour travailler au Secours Catholique ?

- La réponse est dans l'Évangile. L'Évangile nous présente le prototype de l'homme charitable : le Bon Samaritain. Quelle était la profession de ce Samaritain ? Allait-il régulièrement au Temple ? Quelles étaient ses opinions politiques ? Quelle était sa situation matrimoniale ?

Nous n'en savons absolument rien.

Il a semblé inutile au Seigneur-Jésus, le Maître de toute charité, de nous donner des précisions de cette sorte. Le Seigneur n'a pas jugé essentiels ces aspects du personnage. Il n'a considéré qu'un point : ce Samaritain a su voir son frère souffrant au bord de la route, ce Samaritain a su prendre le temps de le soigner et de le conduire à l'hôtellerie. Le Seigneur n'a pas fixé d'autres conditions pour ce cas exemplaire. Ne soyons donc pas plus exigeants que le Seigneur-Jésus.

de 19 a 34 Organisation

19. - Comment est dirigé le Secours Catholique ?

- Le Secours Catholique est dirigé par un Conseil d'Administration composé de 21 laïcs de professions diverses. Sept d'entre eux sont - ou ont été - Présidents de Délégations diocésaines du Secours Catholique.

Ce Conseil est élu par tiers renouvelable chaque année par l'Assemblée Générale statutaire où siègent en particulier tous les Présidents diocésains.

20. - Comment se présente l'organigramme national du Secours Catholique ?

- Le Siège Social du Secours Catholique se ramifie en 105 Délégations correspondant aux diocèses de la Métropole et d'Outre-Mer. Chacune de ces Délégations comprend un Comité diocésain (voir liste page 39) lui-même ramifié en comités de secteurs et en représentants paroissiaux qui constituent le « réseau ».

21. - Qu'est-ce qu'une Délégation diocésaine ?

- C'est le Secours Catholique local. C'est une équipe qui, sous la responsabilité du Président diocésain, prend en charge le rayonnement de la Charité.

Elle représente le Secours Catholique auprès des autorités civiles et religieuses. Elle doit animer un réseau diocésain et, lorsque le besoin s'en fait sentir, susciter les services ou les fondations réclamés par les situations locales.

Le Président diocésain est nommé par l'Évêque et homologué par le Conseil d'Administration.

22. - Comment faire pour avoir des renseignements plus complets sur ce rouage local ?

- Demandez-nous le dossier (30 pages) qui expose l'organisation, le fonctionnement et l'administration d'une Délégation diocésaine. Envoi gracieux sur demande.

23. - Qu'appelez-vous réseau ?

- Le réseau, c'est la famille du Secours Catholique.

Si le Secours Catholique n'était qu'un bureau parisien - fût-il bien organisé - il n'aurait ni influence, ni rayonnement, ni efficacité.

Le travail du Secours Catholique repose sur celles de ses Délégations qui sont ramifiées en un réseau vivant.

Exemple : si demain matin la France devait subitement accueillir 100.000 sinistrés, le Secours Catholique serait capable d'en héberger la moitié. Pour cela, il ne possède pas à Paris de dortoirs gigantesques. Mais chacun de ses représentants paroissiaux connaît l'orphelinat local - ou la famille au grand cœur capables d'offrir sur le champ une chambre ou un lit.

C'est cela « le réseau ».

24. - Ce réseau diocésain représente combien de personnes ?

- Dans chaque diocèse, au service du Comité diocésain, la cheville ouvrière employée à plein temps est le « Délégué permanent ». Il y en a 87 à plein temps.

Le Comité diocésain s'appuie sur les « représentants paroissiaux »[4] aidés par des responsables de services divers. Le total de ces responsables bénévoles est d'environ 18.000 personnes.

Il y a aussi les collaborateurs occasionnels ayant offert leurs services pour des interventions spécialisées de leur compétence: avocats, transporteurs, médecins, administrateurs, employeurs ou salariés d'organismes paritaires à vocation sociale (Caisses d'assurance maladie ou vieillesse, d'A.F., de retraite, etc ...). Ceux-ci sont innombrables et forment une ramification d'amitiés et de compétences qui depuis 25 ans n'a cessé de s'amplifier : ceci est essentiel dans la vie du Secours Catholique.

25. - Parmi les adhérents du Secours Catholique n'y a-t-il que des « catholiques pratiquants » ?

- Une récente enquête de la S.O.F.R.E.S. a précisé que parmi les adhérents du Secours Catholique, 44 % se déclarent non-pratiquants.

26. - Comment est structuré le Siège Social du Secours Catholique ?

- Le Président et le Secrétaire Général et son adjoint sont assistés de Directeurs et de Chefs de services spécialisés. Ils sont chargés d'animer le Secours Catholique sur le plan national et d'autre part de résoudre les problèmes techniques posés par les divers secteurs de travail.

27. - Pourquoi, parmi les bureaux du Siège Social, découvre-t-on les bureaux de l'Aumônerie des Prisons ?

- Parce que le Président actuel du Secours Catholique, Mgr Rodhain, a fondé cette Aumônerie en 1946 et qu'il demeure l'Aumônier général des Prisons.

L'Aumônier général des Prisons est désigné par l'Épiscopat français. Sa fonction est de coordonner le travail des aumôniers de prison et de les représenter auprès de l'Administration pénitentiaire. Il siège au Conseil supérieur de l'Administration pénitentiaire, qui est présidé par le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

Sous la direction du R.P. Rousset, O.P., les services de cette Aumônerie s'occupent des 170 aumôniers desservant en France les Maisons centrales et Maisons d'arrêt.

On trouve aussi 106, rue du Bac, rattachées au Secours Catholique, l'Aumônerie générale des Hôpitaux (1.700 aumôniers d'hôpitaux (sanatoria et maisons de cure) et l'Aumônerie des Centres Publics et Privés d'Éducation Surveillée (112 aumôniers).

Tous ces services ont leurs budgets alimentés par le Secours Catholique.

28. - Comment connaître tous les services spécialisés du Siège Social ?

- Plusieurs sont cités dans ces 100 réponses. Pour connaître la totalité des services, le plus simple est de venir visiter le Siège social. Ecrire ou téléphoner au Service d'accueil (poste N°386) qui se fera un plaisir de tout vous montrer, depuis la bibliothèque spécialisée (**8.000 volumes** et 200 périodiques) jusqu'au Service social qui parmi les multiples « cas » présentés retient ceux qui indiscutablement peuvent être proposés aux lecteurs de « Messages ».

29. - Quand on visite le Siège Social, au 106, rue du Bac, dans le jardin qui précède votre bibliothèque on trouve un potelet en fonte avec une plaque « Square de la Charité » : la confection de cette plaque suppose une dépense absolument inutile.

- Le petit jardin ne précède pas la bibliothèque (qui est au 3° étage) mais notre restaurant d'entreprise. Quant à la plaque, elle n'a pas coûté un seul centime. C'est un souvenir historique. En 1601, Marie de Médicis fonde dans le faubourg Saint-Germain l'Hôpital de la Charité et, pour les convalescents de cet hôpital, Mgr Camus fonde à son tour en 1652 la Maison de la Charité 106, rue du Bac.

Au faubourg Saint-Germain, à l'emplacement de cet hôpital, angle de la rue des Saints-Pères, il restait un souvenir : le square de la Charité.

En 1969, la Ville de Paris débaptise ce souvenir historique pour l'appeler : « Square Taras Chevtchenko ». Aussitôt, le Secours Catholique obtient, à titre gracieux, de la Ville de Paris la plaque « Square de la Charité » et l'installe ici pour rappeler l'Histoire de la Charité.

30. - A l'entrée du hall que veut dire cette énorme marmite en poterie vernissée ?

- C'est la copie, exécutée par Elchinger d'une marmite conservée au Musée historique de Strasbourg (Place du Corbeau). A côté de cette poterie se trouve le texte du message des bourgeois de Zürich envoyé aux habitants de Strasbourg en 1643 :

« Nous viendrons rapidement à votre secours et pour preuve, voyez cette marmite remplie de soupe encore fumante ; notre bateau n'a mis que 4 heures pour vous l'apporter depuis Zürich. »

Cette marmite est le symbole des secours d'urgence.

31. - Dans les couloirs du Siège Social, on rencontre les statues de saint Laurent et de saint Étienne. Pourquoi ?

- Parce que ce sont des diacres. Depuis avant le Concile il y a au Secours Catholique un bureau d'études sur le Diaconat. Et trois membres du Siège Social : M. Patte, le chanoine Colson et Mgr Rodhain font partie du Comité national du Diaconat. Une des spécialités des diacres d'autrefois - et de demain – c'est l'action charitable.

32. - Pourquoi dans les trois cours du rez-de-chaussée du 106 voit-on plusieurs meules de moulin ?

- L'autel de la Chapelle est fait d'une meule de moulin. C'est un symbole. Un des chapiteaux de la basilique de Vézelay représente saint Paul près d'une meule de moulin : avec le grain de

l'Ancien Testament il produisait la farine du Nouveau, expliquent les commentateurs. La meule signifie ici le grain de l'éternelle Charité produisant la farine de la justice sociale.

Pour construire cet autel, « Messages » avait sollicité le don d'une meule. On nous en a offert 74. On en a placé quelques-unes dans les cours pour la décoration... et pour qu'on nous pose la question : « Pourquoi ces meules ? »...

33. - Pourquoi cette chapelle est-elle consacrée à saint Laurent ?

- Comme diacre au service du Pape Sixte, Laurent était responsable des secours et distributions aux pauvres. L'Empereur fait décapiter le Pape sur la Voie Appienne. Sa police s'empare de Laurent et lui ordonne de livrer « les trésors qu'il détient ». Laurent rassemble les aveugles, les boiteux et les malades. Il les conduit à l'Empereur et déclare : « Voici le trésor véritable d'après l'Évangile ». Aussitôt Laurent est martyrisé (10 août 258). C'est pourquoi saint Laurent est le protecteur de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, travaillent à servir les pauvres.

Dans cette chapelle le Saint-Sacrement est placé dans un four de boulanger en souvenir de saint Laurent qui a été martyrisé sur un gril placé dans une fournaise.

34. - Dans le premier escalier (n°2) que signifient les hiéroglyphes de la céramique bleue et blanche ?

- C'est de l'hébreu : texte du roi David. Psaume 132. Verset 1. Traduction : « Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble ».

de 35 a 44 Les cités-secours

35. - Qu'est-ce qu'une Cité-Secours ?

- C'est une Cité d'accueil qui est fondée par le Secours Catholique, tantôt pour répondre à un appel spécial, par exemple : Cité-Secours, Lourdes (Question 36) ; Cité Abraham, Jérusalem (Question 43), tantôt pour servir de prototype en face de besoins jusqu'ici sans solution, par exemple Cité-Secours Bethléem (Question 42).

36. - Pourquoi une Cité-Secours à Lourdes ?

- Sainte Bernadette avait demandé la création d'une maison pour les pèlerins pauvres. L'idée a été reprise en 1956 par le Secours Catholique. Et depuis lors, 130.000 pèlerins qui ne pouvaient pas venir à Lourdes faute d'être en mesure de payer l'hôtel ont pu ainsi être accueillis gratuitement cinq jours chacun.

37. - Combien de places dans cette Cité ?

- Exactement 695 lits répartis dans les pavillons - bergeries dispersés parmi 18 hectares. Silence et paix. Si vous passez à Lourdes, venez visiter : on vous accueillera. On vous montrera tout. On répondra à toutes vos questions.

Adresse : Cité-Secours Saint-Pierre, route des Carrières-Peyramale, 65 - LOURDES - Tél. : 94-13-81.

38. - Comment vit cette cité ?

- Il y a un personnel fixe de techniciens : administrateurs, comptables, cuisiniers, jardiniers. Il y a ensuite des « stagiaires » bénévoles qui, venant de toutes les parties du monde, font le service des tables et des « bergeries ».

Le budget de cette Cité est alimenté par deux sources. D'abord les « visiteurs », en moyenne 100.000 par saison, qui après avoir vu le travail réalisé donnent une participation. Ensuite, les legs (exonérés de taxes) faits au Secours Catholique, avec la mention : pour la Cité-Secours de Lourdes

39. - Qu'est-ce que la Cité-Secours « Paraclet » ?

- Une maison destinée aux membres du clergé ayant besoin d'un « reclassement » : 25 chambres dans un parc de 29 hectares. Adresse : Maison du Paraclet, La Jubaudière, 49 - JALLAIS - Tél. 63.80.86

40. - Qu'est-ce que la Cité-Secours « Notre-Dame » ?

- La Cité-Secours Notre-Dame, rue de la Comète, à Paris-7°, accueille les hommes sans travail, et leur cherche un emploi et un logement. Pendant le temps des démarches nécessaires, elle leur procure un lit (capacité 200 lits) et le repas du soir.

Elle fonctionne grâce à une équipe de 10 spécialistes des questions sociales, à temps plein.

Elle est animée par la présence quotidienne d'équipes bénévoles : Hôtesses de la Charité, Conférence Saint-Vincent de Paul, Louise de Marillac, etc...

Pour visiter, téléphoner à la Direction : 705.80.43. - 6, rue de la Comète - PARIS-7°.

41. - On prétend que la Cité-Secours « Myriam » fondée par le Secours Catholique, ne s'occupe que des Nord-Africains.

- Il est exact que la Cité Myriam a pour seul but l'accueil, l'hébergement (220 lits) et le reclassement de Nord-Africains momentanément sans travail : Tunisiens, Marocains et Algériens.

- Motif : le nombre de ces nouveaux pauvres est excessivement important.

D'abord parce qu'il y a maintenant un million de Nord-Africains en France, mais surtout parce que la plupart sont inadaptés socialement à notre mode de vie : analphabétisme, absence de formation de base, mœurs et religion différentes de celles de l'Europe.

La Cité Myriam a donc été conçue pour répondre exactement au problème posé par cette ethnie très particulière.

Le fonctionnement de cette institution et son activité sociale et charitable sont donc spécifiquement adaptés à la mentalité, aux moyens et aux besoins de ces pauvres, désemparés par la complexité de la civilisation occidentale, afin de les mieux servir et de les mieux aider à trouver leur place dans la Cité.

Adresse : 28, rue des Hanots, 93-MONTREUIL-SOUS-BOIS. Tél. : 287.51.07.

Renseignements : le Chef du service « Nord-Africains » 106, rue du Bac - Paris-VII° - Tél. : 222.21.19 - Poste 336.

42. - Qu'est-ce que « Bethléem ?

- C'est une Cité-Secours prototype. Dans la région parisienne, de multiples institutions accueillent les femmes en difficulté, mais cette Cité accueille en même temps leurs enfants.

La Cité-Secours Bethléem se charge, en plus de l'hébergement, des problèmes concernant la réinsertion de ces femmes recherches de travail, de logements.

Près de Saint-Sulpice-de-Favières, dans une forêt de 114 hectares, de petits pavillons ont été aménagés avec ateliers de couture, repassage et cuisine.

Capacité : 30 femmes et 40 enfants.

Renseignements : Directrice Cité Bethléem, La Briche par 91 - SAINT-SULPICE-DE-FAVIERES – Tél. : 491.42.12.

43.- Qu’est-ce que la Cité-Secours « Abraham » de Jérusalem ?

- En souvenir de son voyage en Terre Sainte de 1963 Paul VI a confié au Secours Catholique la charge de fonder à Jérusalem, pour accueillir gratuitement les pèlerins d'Orient, une Cité-Secours « sur le modèle de celles de Lourdes qu'il avait visitée lorsqu'il était archevêque de Milan ».

Nous avons obtenu, sur le Mont des Oliviers, un vaste domaine, ancien monastère bénédictin français. Depuis sa fondation on y a non seulement accueilli plus de 8 000 pèlerins, mais cette « Maison Abraham » organise des sessions bibliques pour séminaristes et a ouvert un dispensaire à Siloé.

Directeur : Chanoine Gelin.

Adresse : Maison Abraham, Ras El Amoud P.O.B. 19.680 JERUSALEM ISRAEL -Tél. : 84591.

44. - Faut-il créer partout des Cités-Secours ?

- Ce serait une erreur de construire dans une petite ville une Cité de 200 lits. Une Cité-Secours doit être adaptée aux besoins locaux. A X. on a installé huit chambres au-dessus des bureaux du Secours Catholique. On y loge les cas difficiles, les gens de passage, en attendant de leur trouver une solution. On y loge la mère qui vient chaque mois visiter son fils à la prison. Il y a ainsi toute une chaîne de Cité-Secours : CHAMBERY, AVIGNON, CHARLEVILLE, etc... Certaines sont minuscules. Ce ne sont pas les moins utiles.

de 45 a 50 Quelques initiatives

45. - Qu'appelez-vous « Service Jeunes » ?

- Il existe aujourd'hui, chez beaucoup de jeunes, un désir de générosité plus vif qu'il y a 20 ans. Ils s'intéressent au Tiers-Monde comme aux bidonvilles. Beaucoup d'entre eux se tournent vers le Secours Catholique. Une équipe de jeunes est responsable au plan national, elle est reliée à des groupes de jeunes dans la plupart des régions. Principales activités : alphabétisation, animation de foyers de personnes âgées, Micro-réalisations...

Pour tous renseignements :

« Service Jeunes » : 106, rue du Bac - Paris-7° - Poste 324 ou 360.

46. - En quoi consistent les Placements familiaux ?

- Beaucoup d'œuvres, en France placent - pendant les vacances - les enfants de milieux urbains dans des familles rurales.

La spécialité du Secours Catholique, c'est qu'il s'est orienté vers le placement des enfants « difficiles » dans des familles qui acceptent cette difficulté supplémentaire.

Par enfants « difficiles », nous entendons « des enfants vivant dans un milieu familial perturbé ».

Dans des familles d'accueil, unies, équilibrées, affectueuses, les enfants placés découvrent, en jouant avec d'autres enfants de leur âge, les valeurs familiales perdues ou ignorées.

Ce service organise chaque année durant les grandes vacances le placement d'enfants de 6 à 12 ans, originaires des grandes villes (2.500 en 1971).

Dix Délégations diocésaines du Secours Catholique assurent l'envoi de ces enfants dans 50 Délégations d'accueil. Cette activité est autorisée et contrôlée par les Directions départementales du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

47. - Qu'entend-on par « Maison familiale hospitalière » ?

- Tous les médecins sont d'accord pour estimer qu'un malade privé de visites familiales guérit moins vite.

Pour faciliter aux familles pauvres la présence auprès de leur malade, une expérience de « Maison familiale hospitalière » destinée à accueillir les parents du malade a été entreprise par le Secours Catholique à Berck : la Cité-Secours Saint-Vincent de Paul, 136, rue Rothschild - 62 - BERCK-PLAGE. Elle fonctionne depuis 1960.

Plus récemment, deux autres Maisons hospitalières ont été créées en collaboration avec d'autres œuvres :

à LILLE, 51, rue de Loos - Tél. : 54-48-65.

à BORDEAUX, 10, rue Paul-Bert - Tél. : 48-56-

48. - Que fait le Secours Catholique pour les handicapés mentaux adultes ?

- Il existe de multiples organismes s'occupant de ce secteur et il n'est pas question de se substituer à eux.

Mais, dans ce secteur, on nous a demandé une expérience pour intégrer réellement, sans limitation de durée, les plus défavorisés professionnellement, dans une **« entreprise protégée » qui assure aux intéressés une véritable indépendance économique.**

Ceci, en vue de préparer les bases d'un véritable statut des travailleurs handicapés dans les entreprises protégées.

Pour mener à bien ce travail expérimental, le Secours Catholique a pris l'initiative de créer une association 1901, « Entr'aide aux Handicapés ». Cette association, bras séculier du Secours Catholique dans le secteur des adultes inadaptés mentaux, assume la gestion de deux établissements pilotes :

? En banlieue-nord de Paris, un atelier protégé de caractère industriel, créé en 1957, et comptant 45 hommes et femmes.

? Dans la Sarthe, au Breil-sur-Mérize, un centre rural d'entr'aide professionnelle, inauguré en 1968, et recevant 50 hommes d'origine rurale.

Afin que chacun reste dans son milieu familial, ces deux centres n'ont pas d'internat. Et dans le centre rural, un « car de ramassage » assure les trajets quotidiens.

49. - Pouvez-vous citer un exemple typique de service rendu ?

- Après cinq ans à la prison de Fresnes, cet homme est sorti sans travail ni logement et il cherche en vain depuis un mois.

Lui procurer une nuit dans un vrai lit. Une douche. Pouvoir se raser. Pouvoir enfiler un habit non fripé. Et c'est déjà un autre homme. Il va pouvoir se présenter à un emploi.

50.- En donnant une réponse aussi simpliste, ne craignez-vous pas de réduire le Secours Catholique à un rôle de dépanneur immédiat ?

- Rien n'est simple dans la vie.

Le Bon Samaritain ne s'est pas contenté d'un pansement sur une blessure. Il a conduit le blessé à l'hôtellerie qui était la Sécurité Sociale de l'époque. Il a prévu son hospitalisation. Il a payé d'avance. Il a promis de revenir et de vérifier comment son protégé serait traité. (Luc, X, 29-37).

De même pour l'exemple-type cité ci-dessus, après avoir rendu « présentable » celui qui sort de prison, il faudra, parmi les employeurs, connaître ceux qui acceptent un « sorti de prison ». On finira par trouver une entreprise qui l'embauchera comme manœuvre sur un chantier éloigné. Ce manœuvre pourrait préparer un examen de comptable à la condition de suivre des cours du soir. Ce n'est possible qu'avec une motocyclette : qui va la lui procurer?

Pour faire ce reclassement, et entreprendre cette aide à long terme, **le cœur a besoin de mains...**

Mais cette réponse serait incomplète si elle se limitait à une situation locale.

Aujourd'hui « la question sociale est devenue mondiale[5] ».

Les pays confortables deviennent plus riches et plus puissants, tandis que les pays du Tiers-Monde s'appauvrissent relativement. Les pauvres n'ont pas de voix.

Dans tout le travail du développement le Secours Catholique doit représenter activement tous ceux qui veulent une justice internationale. Sur le plan international aussi, le cœur a besoin de mains : c'est ce qui va faire l'objet de la série suivante de questions...

de 51 à 63 Micro-réalisations

51. - Qu'appelez-vous Micro-réalisation ?

- Une Micro-réalisation c'est, avec une aide extérieure bien définie, la mise en œuvre, sur place, d'une opération de développement. Cette opération sera

? modeste, mais précise,

? souhaitée et adaptée,

? à l'échelle et pour les besoins d'une communauté humaine de base,

? afin que celle-ci puisse transformer peu à peu ses conditions de vie et, par promotion progressive, celles de la région.

52. - En face des besoins illimités du Tiers-Monde pourquoi avoir employé ce terme « Micro » qui, en grec, veut dire petit, microscopique ?

- La fantastique régularité de la cabine Apollo tient à des milliers de mécanismes microscopiques nouveaux : il y a vingt ans, on n'aurait pas su fabriquer les ordinateurs dont les éléments minuscules ont permis les calculs impeccables d'une exploration lunaire.

Aujourd'hui, l'avion va plus vite et le radar voit plus loin : l'un et l'autre sont fonction d'instruments aux éléments microscopiques.

Les centrales atomiques et les usines pétrochimiques sont parties de laboratoires équipés de microscopes capables, au-delà des molécules du XIX° siècle, de pousser enfin jusqu'à l'atome lui-même. Nous arrivons à l'âge des grandes réalisations reposant sur des infiniment petits.

C'était la méthode du grain de sénevé de l'Évangile. C'est aussi la méthode de l'âge atomique.

Se consacrer aux infiniment petits, c'est une vocation ; le Secours Catholique a choisi cette « spécialité ».

53 - Ne craignez-vous pas que ces petites réalisations aboutissent à des poussières dispersées, à un « saupoudrage » ?

- Plus un arbre est grand, plus ses racines sont ramifiées. Cet éparpillement n'est pas une dispersion. C'est une implantation qui consolide l'arbre tout entier. C'est un réseau de radicelles qui alimente la même sève d'un tronc de plus en plus solide.

De même, les Micro-réalisations ne sont pas des herbes folles. Elles ne sont pas dispersées. Elles s'insèrent rigoureusement dans un plan d'ensemble. Elles se rattachent à un tronc appelé projet, et elles l'alimentent en même temps : chacun de ces projets ainsi ramifié est un développement qui prend racine.

54. - Comment se spécialisent les Micro-réalisations ?

- Elles tiennent compte de la diversité des besoins :

? 50 % **des Micro-réalisations concernent l'équipement** : puits, irrigation, matériel agricole, centres d'élevage, etc...

? 25 % **la formation agricole et artisanale** :

centres d'apprentissage, ateliers, centres de formation agricole, fermes-pilotes, etc...

? 25 % **l'éducation des femmes :** centres ménagers ou de puériculture, ateliers artisanaux, etc...

55. - Comment sont-elles réparties dans le Tiers-Monde ?

- A l'origine elles étaient implantées uniquement en Inde et dans une partie de l'Afrique francophone.

Actuellement elles sont réclamées dans beaucoup d'autres régions.

56. - Depuis quand fonctionnent les Micro-réalisations ? Et depuis cette date, combien de Micros et pour quelle somme ?

- La première « Micro a été lancée en 1961.

A l'heure actuelle le nombre de Micro-réalisations est de 27.500.

Le total des sommes reçues, puis transférées aux Micros dans le Tiers-Monde, est de 43.900.000 F soit 4 milliards 390 millions d'anciens Francs.

57. - Comment sont financées les Micro-réalisations ?

- Un répertoire des projets admis et homologués est établi[6].

Dans ce répertoire, l'adoption des projets est fait

- soit par une Délégation du Secours Catholique,

- soit par un donateur isolé,

- soit par une paroisse française,

- soit par un groupe de jeunes,

- soit sur le plan familial ou individuel.

Mais au-delà de l'opération arithmétique, ce qui est intéressant, c'est l'opération pédagogique.

Un village du Sénégal veut creuser un puits. La classe du Lycée de Romorantin qui se prive pour envoyer la pompe pour ce fameux puits voit une correspondance s'échanger entre les responsables du village lointain et ses 27 élèves. Il y a des racines du développement qui poussent jusque dans les couloirs d'un lycée français. La lettre manuscrite reçue d'Afrique est un document humain, plus parlant, plus direct qu'une thèse sur l'Afrique. La modeste photo du puits avec les premiers seaux d'eau est un témoignage plus parlant qu'une heure de télévision.

Une Micro-réalisation pousse ses racines au-delà du papier imprimé : c'est une opération du cœur.

58. - Vous parlez de puits de charrues, de petit outillage. Pourquoi pas des tracteurs et de l’outillage moderne ?

- Il faut procéder par étapes. Je vous donne la réponse d'un spécialiste de l'Afrique :

« Ces petites choses permettent l'approche pratique d'un problème humain très complexe et fondamental : la modernisation d'une agriculture archaïque ». R. DELAVIGNETTE.

59. - Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux que le Secours Catholique travaille à modifier les structures des pays du Tiers-Monde ?

- Si une organisation française s'arrogeait le droit d'intervenir directement ou indirectement, par la parole ou par l'action, dans la politique intérieure d'États indépendants, sous prétexte que son organisation et ses lois lui paraissent injustes ou inadéquates, ce serait du « néo-colonialisme ».

Ce serait vraiment combattre l'injustice par l'intrusion injuste.

Ce serait aussi de l'infantilisme et de l'orgueil : ce n'est pas avec nos petites recettes françaises que l'Asie ou l'Afrique trouveront leur voie ; c'est avec leur génie propre.

60. - On raconte que le Secours Catholique boude systématiquement les projets du Tiers-Monde dès qu'ils ont quelque envergure sérieuse. Est-ce exact ?

- On ne dit pas que l'horloger boude les locomotives et les avions on dit que c'est un ouvrier qui s'est spécialisé dans la petite mécanique de précision.

Le Secours Catholique a choisi un travail « au ras du sol » : les Micro-réalisations.

Il faut certainement creuser des ports, outiller des aérodromes, installer des usines, équiper de grandes écoles. C'est indispensable au développement. Ces réalisations relèvent des États ou de certaines organisations internationales. A chacun son métier.

61. - Quelle est la plus grosse difficulté rencontrée par la méthode des Micro-réalisations ?

- La contrefaçon. Une véritable Micro suppose l'étude faite sur place, par les responsables locaux qui, en accord avec les populations concernées, proposent un problème à résoudre. L'appui donné, la subvention envoyée ne seront ensuite fructueux que si les responsables locaux forment d'autres responsables et suscitent eux-mêmes d'autres Micros. C'est avant tout une pédagogie.

Une construction quelconque pour équipe locale que l'on baptise Micro ne fait que défigurer la méthode.

Il existe au Secours Catholique à Paris, 106, rue du Bac, un service spécial avec deux permanents sans cesse en dialogue avec les Secours Catholiques africains et indien. Il étudie les dossiers et peut vérifier sur place le label « Micro-réalisations ».

62. - Je concède la valeur des Micros déjà réalisées. Mais avez-vous un plan pour l'avenir ? Où allez- vous ?

- Lancées en liaison avec la Campagne mondiale contre la Faim de la F.A.O., elles s'insèrent maintenant dans la « Décennie des Nations-Unies pour le Développement. »

La lettre de Paul VI au Cardinal Roy précise l'esprit dans lequel le Secours Catholique doit travailler dans un développement « ouvert ».

Le plan d'avenir des Micro-réalisations est exposé dans un dossier de 98 pages : « Les Micro-réalisations du Secours Catholique dans le cadre des plans de la F.A.O. 1962-1985 » par M. Klein.

63. - Pour faire connaître les « Micros », quels documents peut-on trouver ?

- Sur simple demande, le Secours Catholique vous enverra gratuitement la brochure « Micro-réalisations », en français ou en anglais.

En outre, vous trouverez aux Editions S.O.S. : 106, rue du Bac - Paris-7° :

1. Affiche montage 17,93 F TTC
2. Séries de diapositives :

80 vues « Les Micros préparent le développement » : 93,33 F TTC

80 vues « Les Micros au Mali » : 93,33 F TTC 80 vues « Les Micros en Côte d'Ivoire » : 93,33 F TTC (demander aux Editions S.O.S. leur catalogue complet).

de 64 à 68 « Messages »

64. - Pourquoi votre journal « Messages » ?

- D'abord parce que c'est le compte-rendu que nous devons à tous nos donateurs. Ils ont le droit de connaître l'emploi de ce qu'ils nous confient. Nous devons leur exposer le travail réalisé.

Ensuite « Messages » est un instrument de sensibilisation à des misères auxquelles on ne pense pas : c'est une pédagogie.

Enfin ses articles de fond sur les problèmes du développement, ses reportages internationaux contribuent à la transformation des consciences.

Des centaines de sources aux quatre coins du monde remplissent « Messages » de faits vécus. C'est pourquoi il dépasse 930.000 abonnés contrôlés.

65. - Pourquoi « contrôlés » ?

- Parce que c'est un office, l'O.J.D[7]., qui comme pour la plupart des publications, contrôle et publie le tirage du journal afin que les chiffres annoncés soient indiscutables.

66. - Quelle est la consommation de papier de « Messages » ?

- « Messages » comporte en moyenne 20 pages. Avec un tirage qui, pour certains numéros dépasse un million d'exemplaires, le poids du papier consommé pendant l'année 1970 a été de 850 tonnes, soit 170 camions de 5 tonnes.

67. - Est-ce que les lecteurs peuvent écrire à « Messages » ?

- Un rédacteur - Sidoine - est chargé des multiples questions posées par les lecteurs. Ou bien il répond directement. Ou bien si la question intéresse le public, elle est publiée dans « Messages ». Il n'est tenu aucun compte des lettres anonymes.

68. - Pour assurer la rédaction de « Messages » combien de rédacteurs ?

- Pour rédiger « Messages » et ses éditions régionales (en 1970, il y a eu 38 éditions de numéros régionaux) l'équipe responsable comprend en tout et pour tout cinq (5) journalistes et aussi des collaborateurs occasionnels. Mais ils ont à leur disposition les dossiers de tous nos services nationaux et internationaux qui constituent une mine de renseignements sur tous les problèmes sociaux actuels.

de 69 à 72 Ce que ne fait pas le Secours Catholique

69. - Le Secours Catholique s'occupe-t-il de visiter les prisonniers ?

- Non. Il y a une œuvre spécialisée pour ce travail : Les Visiteurs de Prison, qui dépendent des Conférences Saint-Vincent de Paul (5, rue du Pré-aux-Clercs, Paris 7° - Tél. : 548-63-30).

Le Secours Catholique demeure en liaison avec celles des œuvres qui travaillent sérieusement, comme celle-ci. Mais il se garde bien de créer des services concurrents.

Par contre le Secours Catholique s'occupe des familles de prisonniers, et du reclassement de ceux qui sortent de prison.

70. - Dans les vieux hôpitaux il y a des plaques de marbre indiquant que tel lit a été fondé par tel donateur. Le Secours Catholique a-t-il quelque chose de semblable ou bien publie-t-il, comme certains journaux, des listes de souscripteurs avec le nom et la somme donnée ?

- Non. Il n'y a pas de plaques de marbre, Non, nous ne publions pas de noms.

? On accuse réception, par carte ou par lettre, de tout don reçu.

? Une messe est dite pour tous les donateurs, dans la chapelle de Saint-Laurent, 106, rue du Bac, à 12 h 30, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine (le lundi, la messe est célébrée pour les victimes de la route).

? De même à la chapelle Sainte-Bernadette, au cœur de la Cité-Secours de Lourdes, une messe est célébrée chaque jour pour ceux qui aident la Cité.

71. - Pourquoi avez-vous édité une affiche intitulée « Charité à géométrie variable » ?

- Nous n'avons édité aucune affiche de ce genre. Par contre nous avons publié un volume[8] sous ce titre. Comme ces avions dont la géométrie (ou plutôt la surface) varie pour s'adapter à différentes altitudes, la Charité doit savoir sans cesse s'adapter aux situations, aux circonstances, aux périodes...

72. - Que fait le Secours Catholique contre l'alcoolisme et contre la prostitution et contre la drogue et contre la pornographie ?

- Le Secours Catholique n'est pas la police des mœurs. Il ne s'attaque pas à tous les problèmes. Il se limite. Mais il se limite à des actions positives en proposant des réalisations

concrètes.

Il existe des Ligues organisées contre l'alcoolisme et la prostitution.

Le Secours Catholique entretient d'excellents rapports avec ces organismes et intervient en liaison avec eux dans les cas de misères provoquées par ces fléaux sociaux.

de 73 a 83 Objections

73. - D'où viennent vos difficultés ?

- De ceux qui se croient riches de quelque chose et ne devinent pas qu'à leur porte, il y a toujours un pauvre Lazare qui attend[9].

74. - Je sais que le Secours Catholique est hostile à l'utilisation des enfants pour des quêtes ou des collectes auprès des adultes.

Mais j'ai entendu raconter que le Secours Catholique encourageait des collectes parmi les enfants. Je voudrais savoir d'abord si cela est exact. Ensuite, suivant la tendance actuelle, ne vaudrait-il pas mieux s'abstenir de tout ce qui touche à l'argent et laisser les enfants approfondir leurs recherches sans donner quoi que ce soit ?

- Primo : Oui, c'est exact. Les enfants qui sont les seuls collaborateurs de la collecte « Kilomètres de soleil » ont ainsi collecté depuis 10 ans un total de 5.192.000 F[10] permettant d'envoyer en colonie de vacances des milliers d'enfants jusque-là privés de soleil.

Idem pour les Micro-réalisations assumées par les écoles.

Secundo : La tendance actuelle ne nous impressionne pas. Un enfant se forme dans la mesure où il se prive, où il se domine.

Un éducateur n'est pas chargé de suivre et d'approuver, mais de conduire. Cela n'empêche pas d'être à l'écoute. Mais s'il suffisait d'écouter et de suivre, il n'y aurait plus besoin de berger, ni d'éducateur. La dernière brebis bêlante suffirait...

Si pour le Tiers-Monde, l'aide n'est qu'en paroles, si pour les pays de la faim la participation ne se traduit pas concrètement, il ne restera que du vent. C'est très facile de déclarer qu'il n'est plus question d'argent. Sans argent, personne ne peut subsister un jour de plus. Sans argent, le plus généreux des militants ne peut entreprendre un voyage pour aller travailler dans le Tiers-Monde. La minuscule somme d'argent donnée par la veuve a provoqué le cri d'admiration du Seigneur (Marc XII, 41-44). Seuls les anges peuvent négliger cet aspect du travail et agir sans argent. Mais qui veut faire l'ange...

75. - Ne pensez-vous pas qu'il serait conforme aux tendances actuelles de camoufler le mot catholique et de vous appeler « Secours » tout court. Sinon vous risquez de perdre des adhérents. La mode est au camouflage. Et il est inutile de lutter contre la mode. Depuis dix ans tout a changé.

- **Primo** : Tout l'Évangile est contre le camouflage.

- Secundo : Le public français ne se laisse pas aveugler. Même en changeant de nom, le Secours Catholique sera toujours identifié comme une institution d'Église au service des plus pauvres. Il n'est donc pas un instant question ici de camoufler ni le nom ni le but.

- Tertio : Depuis 10 ans tout a changé. Mais pas dans le sens que vous croyez : en dix ans le nombre des abonnements à « Messages » a plus que doublé...

76. - Pourquoi refusez-vous les échantillons de pharmacie ?

- En France, la réglementation de la Santé Publique interdit l'utilisation de ces échantillons. Nous ne les acceptons jamais. Il y a d'autres œuvres qui les utilisent ; adressez-vous à elles.

Quand une région a besoin de 100.000 vaccins contre la rougeole ou de 300 kilos de quinine, nous faisons faire l'expédition par les laboratoires spécialisés.

Pour les missionnaires ou les infirmières travaillant dans la brousse, nous leur offrons la « valise-pharmacie » contenant des médicaments frais et sélectionnés d'après les besoins de leur région. Ce sont des donateurs qui nous permettent, en versant 1.000 Francs, de fournir chaque fois gratuitement une de ces valises-pharmacie.

77. - En visitant vos Cités-Secours on garde l'impression que vous auriez pu faire des économies en utilisant des matériaux de moindre qualité.

- Ce sont des économies qui, trois ans après, coûtent fort cher.

On nous reprocha d'avoir équipé le self-service de la Cité de la Comète avec des plateaux en acier inoxydable. Alors, lorsqu'on a installé la Cité-Secours de Lourdes nous avons équipé son self-service avec des plateaux en plastique : deux ans après il a fallu les remplacer. C'est une économie que de choisir du matériel robuste.

78. - Est-ce que le Secours Catholique réussit toujours à se situer dans la Pastorale d'ensemble ?

- C'est du jargon de 1960 déjà bien dépassé aujourd'hui. Pour parler clair, il suffit de relire dans les documents conciliaires, qui sont fort précis, le décret sur l'Apostolat des Laïcs. Dans cette présentation des formes diverses d'apostolat, l'action charitable figure au chapitre 10[11], avec même un sous-titre : « sceau de l'apostolat ».

Ce qui est certain, c'est que le signe d'authenticité d'une pastorale, c'est son attention aux plus pauvres ; le Secours Catholique est là dans son domaine, celui défini par les documents conciliaires.

Donc, dans les structures pastorales mises en place après le Concile sur le plan diocésain ou paroissial, le Secours Catholique a sa place toute indiquée parmi les activités charitables.

79. - L'œuvre X et l'organisation Y lancent des appels à chaque catastrophe. Quelle différence y a-t-il entre leur travail et celui du Secours Catholique ?

- Ce qui est difficile, ce n'est pas de récolter de l'argent, c'est de pouvoir l'utiliser judicieusement.

Le Secours Catholique français étant relié à 94 autres organisations nationales sous le sigle de « Caritas Internationalis », cela forme un réseau cohérent. Qu'il y ait une catastrophe en Inde ou bien au Rwanda, c'est notre réseau de la Caritas-Inde - ou de la Caritas-Rwanda - qui nous renseignera exactement sur la localisation de cette catastrophe et sur le nombre réel des sinistrés. Ce sont ces mêmes Caritas locales qui répartiront elles-mêmes les dons et

contrôleront sur place les distributions des secours.

L'existence du réseau est donc une garantie pour les donateurs.

Si vous entendez un appel de l'œuvre X ou de l'organisation Y pour le Vietnam ou le Pérou, vérifiez d'abord quel est le réseau que ces œuvres possèdent réellement sur place au Pérou ou au Vietnam.

80.- Jusqu'ici j'envoyais, chaque année, un mandat important à un missionnaire du Vietnam qui m'est vaguement cousin.

Un technicien me conseille de mettre fin à ces envois directs et de tout verser au Secours Catholique qui est chargé de tout réunir.

- Votre technicien a tort. Les envois de cousinage et d'amitié sont une trame spontanée, familiale, vivante, qui forme le plus solide réseau de la charité de l'Église. Il n'est pas question d'y toucher.

Si le Secours Catholique voulait « tout réunir », il marcherait droit à la mort par asphyxie. Il se contente d'essayer d'harmoniser le travail d'ensemble, ce qui est déjà un énorme programme.

Continuez d'aider directement votre missionnaire du Vietnam, mais, en lui écrivant, demandez-lui s'il est en liaison avec la Caritas du Vietnam.

81. - Nous payons pour alimenter des Caisses destinées aux charges sociales. C'est l'État qui devrait assumer ce travail. Pourquoi le Secours Catholique ne laisse-t-il pas ce travail à l'État ?

- Parmi les cas sociaux en souffrance, il y en a un grand nombre - en effet - qui relèvent de services officiels. Mais les intéressés ne savent pas à quel bureau s'adresser, quelles démarches accomplir, quels imprimés remplir : cette ignorance est leur pauvreté. Les instruire, les guider, est notre travail (plus utile que la distribution des secours).

Ainsi dans une commune des Hauts-de-Seine, 3.781 habitants : le délégué local du Secours Catholique a découvert 130 personnes âgées ayant droit à une retraite complémentaire, qui ne la percevaient pas ; il les a aidées à régulariser leur situation.

Par contre, il reste 50 % des cas qui ne sont prévus par aucun texte de loi. Une communauté chrétienne doit se reconnaître à sa manière de partager. Elle doit inventer. Elle doit suggérer. C'est ainsi que saint Vincent de Paul a préparé l'Assistance Publique. C'est ainsi que les initiatives sociales d'aujourd'hui, les Cités-prototypes, par exemple, préparent les lois de l'an 2.000. La Charité d'aujourd'hui construit la justice sociale de demain.

82. - On dit que nous sommes au siècle de la Justice et que la Charité est périmée.

- Certainement il faut aujourd’hui combattre pour la justice mais elle se prépare : la justice ne fleurit que sur un terrain déjà labouré par la Charité : la Charité d'aujourd'hui prépare la justice de demain.

Une équipe qui a travaillé trois mois au service d'un camp de réfugiés pakistanais découvrira les exigences de la justice bien plus que si elle s'était contentée de lire, au coin du feu, les plus belles des déclarations sur la justice. **L'engagement** au service des plus pauvres est

déjà une pédagogie pour celui qui sert.

Qu'on ne vienne pas dire qu'une réhabilitation de l'action charitable étoufferait le rappel des principes de la justice. Saint Paul a su entraîner l'Église naissante au secours de la famine de Jérusalem sans rien abdiquer des exigences de sa prédication véhémente.

83. - Ne pensez-vous pas que bientôt les perfectionnements techniques permettront de remplacer votre organisation par deux ou trois mécanismes électroniques ?

- Il ne s'agit pas seulement de creuser un puits dans la brousse. Il s'agit d'intéresser le plus de monde possible au creusement de ce puits.

C'est plus difficile que le forage lui-même, mais c'est plus éducatif.

Ce qui nous intéresse, ce n'est pas la mécanisation, mais l'épanouissement de l'homme : il a besoin de se donner.

Ceci fait partie de la nature humaine. L'abeille isolée n'existe pas. La fourmi isolée n'existe pas. L'une et l'autre sont ordonnées à servir la ruche ou la fourmilière.

De même, l'homme est naturellement prédisposé vers la communauté humaine : c'est un « animal social ».

Le Secours Catholique table sur ce besoin existant chez chacun de s'intéresser à autrui et de s'y donner. Le Secours Catholique serait en faillite si ce besoin n'existait pas.

« Jusqu'ici personne ne nous avait embauchés ». C'est la constatation des chômeurs que le Seigneur met en scène (Matthieu XX, 1-16). C'est la plainte de tant d'âmes ankylosées et anxieuses parce que jusqu'ici personne ne leur avait rien proposé.

de 84 a 93 Comment nous aider

84. - Préférez-vous les dons en nature ou les dons en argent ?

- La manière la plus pratique pour nous permettre d'être efficaces, c'est l'argent.

Quand il faut envoyer 115 bateaux à moteur au Pakistan, on ne peut collecter des bateaux d'occasion. Il faut, sur-le-champ, tel type transportable par avion. Donc, ce sont les chèques des donateurs qui permettent l'achat et l'envoi immédiats de secours exactement adaptés.

Le transport d'un kilo de vivres de Paris à Saïgon coûte plus cher que le contenu du colis : un chèque envoyé à Saigon procurera deux fois plus de vivres. Et ces vivres correspondent exactement aux mœurs locales.

85. - Où envoyer l'argent ?

- Ou bien au **Siège Social**, 106, rue du Bac, Paris-7° - C.C.P. 5620-09 Paris.

Ou bien à **votre Délégation**. Voir adresses et C.C.P. page 39.

86. - Certains dons en nature peuvent-ils être utiles ?

- Il y a des initiatives d'envois en nature qui se sont révélées efficaces. Tel train de pèlerinage (Avignon) arrive chaque année à Lourdes, avec un wagon de fruits et légumes qui rendent de réels services au réfectoire de la Cité-Secours. Telle usine de l'Est (Troyes) nous envoie, chaque année à Noël, plusieurs caisses de vêtements d'enfants utilisables sur-le-champ.

Les pièces or et argent et les débris de bagues ou bracelets servent à la confection des calices destinés aux valises-chapelles.

87. - Où les dons en nature doivent-ils être adressés ?

- 1°) Mobilier :

Sur le plan local, voyez le délégué du Secours Catholique : il vous dira si un matelas ou une armoire peuvent rendre service à un vieillard ou à un sinistré.

- Sur le plan national, le coût du transport oblige à une entente préalable. Ecrire au service « Urgences ».

2°) Vêtements - Couvertures :

- A votre Délégation diocésaine (voir adresse, page 39).

- Ou au magasin S.O.S. « Urgences », 6, rue de la Comète, Paris-7°.

3°) Objets pour valises-chapelles

Service Liturgie : Secours Catholique, 106, rue du Bac, Paris-7°.

NOTA - Parfois il nous est difficile d'identifier l'expéditeur d'un colis reçu (étiquette arrachée, etc.). D'où impossibilité de remercier. Inquiétude pour l'expéditeur.

Remède : placer à l'intérieur du colis une enveloppe avec votre adresse. Merci.

88. - Pourquoi dans le journal « Messages » demandez-vous toujours des vêtements ?

- Parce que chaque sinistre crée un besoin de vêtements. Pour que l'avion puisse partir le soir même avec dix tonnes de vêtements, il faut 6 mois de triage, de nettoyage, de préparation, d'empaquetage. Nous avons des besoins énormes et continuels de vêtements, car nous devons maintenir en permanence un stock de 25 tonnes disponibles composé de balles pressées en conditionnement maritime de 60 kg.

89. - Dans les dons faits au Secours Catholique quelle est la part prélevée par l'État (taxes, etc ...) ?

Le Secours Catholique étant une Association reconnue d'utilité publique, il y a exonération totale des droits et des taxes.

- soit qu'il s'agisse du don d'un immeuble ou d'un terrain, fait du vivant du donateur.

- soit qu'il s'agisse d'un legs d'un immeuble, d'un terrain, ou d'un mobilier ou d'une somme en espèces ou titres. A la condition que dans le testament figure la mention précise du Secours Catholique comme bénéficiaire du legs. Pour tous renseignements, écrire à

Service des Legs : Secours Catholique, 106, rue du Bac, Paris-7°.

En outre, sur votre déclaration d'impôt, vous pouvez déduire les sommés versées au Secours Catholique :

- par vous, dans la limite du 0,5 % de votre revenu,

- par votre Société, dans la limite du 1/1000 du chiffre d'affaires,

car le Secours Catholique figure sur la liste des organismes agréés par le Ministère des Finances pour recevoir ces versements.

90. - Je sais que si je fais un testament en faveur du Secours Catholique je suis exonéré de tous droits et taxes. Mais si à ce legs je pose des conditions, (par exemple construction d'un hospice), qui me garantit qu'après ma mort ces conditions seront remplies ?

- Primo : Le Conseil d'Administration du Secours Catholique n'accepte un legs que si les conditions posées par le légataire sont réalisables et correspondent à des besoins réels. Sinon il refuse le legs.

- Secundo : Le Directeur de l'Administration générale de la Préfecture de Paris est chargé de contrôler leur emploi dans le cadre des conditions spécifiées par les Bienfaiteurs dans l'acte de donation ou dans le testament.

Conclusion. Si dans le libellé de votre testament vous voulez fixer des conditions, consultez auparavant un notaire, ou bien, écrivez à notre service des Legs.

91 – Je veux faire un don au Secours Catholique, mais je désire garder l'anonymat, et je veux être certain que mon envoi est bien parvenu. Comment faire ?

- Primo : Pour que votre don soit classé « anonyme sans réponse », vous pouvez soit préciser votre désir d'anonymat au dos de votre mandat ou C.C.P., soit demander à votre banque d'envoyer au S.O.S. votre chèque sans indiquer l'origine.

- Secundo : Pour avoir la certitude que votre don est bien parvenu, vous pouvez demander une réponse dans « Messages » sous un numéro ou avec des initiales.

92. - Je n'ai absolument pas le temps disponible pour visiter les hôpitaux ou aller à des réunions. Mais je voudrais connaître le Secours Catholique. Comment faire ?

- Vous abonner à « Messages » du Secours Catholique. Minimum : 5 F par an - C.C.P. 5.620-09 Paris.

- Vous adresser à la Délégation locale la plus proche de votre domicile. (Adresses page 39).

Venir visiter le Siège social, 106, rue du Bac, Paris-7°.

93. - Somme toute, si chaque année je règle exactement ma cotisation, je suis quitte ?

- **Primo** : Vous avez droit à un merci pour votre exactitude.

- **Secundo** : Quitte de quoi ? Le devoir de charité ne se règle pas par une quittance comme le loyer d'un appartement. C'est une affaire secrète entre le Christ et chacun.

Si le Secours Catholique vous entraîne à porter un colis à un vieillard paralytique. Si en portant ce colis vous découvrez la misère des vieillards, des paralytiques, des mal-logés. Si ayant fait cette découverte vous donnez à l'avenir davantage votre temps et votre cœur aux causes des plus pauvres, alors il n'y a plus de « quittance », mais plutôt un « engrenage ».

Un don n'est pas fait pour apaiser la conscience d'un donateur, mais pour l'inquiéter davantage sur ses frères...

de 94 à 100 Enfin, quelques questions très naïves

94. - Le Secours Catholique ayant été fondé il y a 25 ans risque de vieillir. Est-ce que ses responsables s'en rendent compte ?

- **Primo** : Vingt-cinq ans, c'est la force de l'âge. C'est le temps de la vigueur et de la création.

- Secundo : Il y a plus qu'un risque, il y a un danger certain lorsque, localement, le poids de l'âge assoupit l'un ou l'autre des responsables. Nous comptons sur vous pour susciter de jeunes responsables (voir question 45).

- Tertio : Le risque, c'est l'ornière. Une institution qui s'enlise, à la longue, dans une ornière n'avance plus. C'est un danger. Si vous vous apercevez qu'un jour, le Secours Catholique s'enlise ainsi, prenez votre téléphone, appelez le 222-21-19, demandez le poste 305 et avertissez le Président qui sera heureux de vous écouter.

95. - Y a-t-il des degrés dans la Charité ?

- Oui, on peut dire qu'il y en a huit :

1. Celui qui donne au pauvre, mais de mauvaise grâce.

2. Celui qui donne de bonne grâce, mais insuffisamment.

3. Celui qui donne suffisamment, mais seulement après avoir été sollicité.

4. Celui qui donne sans avoir été sollicité.

5. Celui qui donne sans connaître le bénéficiaire de son don.

6. Celui qui donne sans que le bénéficiaire connaisse le donateur.

7. Celui qui donne sans connaître le bénéficiaire et sans que le bénéficiaire le connaisse.

8. Celui qui donne au pauvre le moyen de sortir de sa pauvreté.

95 bis. - Quel est le théologien moderne qui a rédigé la réponse précédente ?

- C'est Maimonide, un philosophe juif du XII° siècle.

96. - Avez-vous une méthode rapide : livre ou brochure, pour apprendre la Charité en 10 leçons ?

- Cela n'existe pas.

La fringale actuelle de brochures est artificielle. Le petit enfant forme sa mère mieux que toutes les circulaires.

Sainte Monique au IV° siècle a formé son fils saint Augustin sans lire de brochures spécialisées sur l'éducation. Et des millions de mères de famille avec elles.

Regarder. Un silence. Prêter attention. Ne pas calculer tout le temps. Faire silence. Savoir se mettre à genoux trois minutes. Ecouter ce paralytique. Et c'est déjà la petite flamme Charité qui de vacillante va se mettre à brûler...

97. - Dans trente ans, nous serons en l'an 2000. Le monde aura changé. Quelle sera alors la forme du Secours Catholique ?

- Depuis cent ans, tous les pronostics sur la paix, sur la guerre, sur l'Église sont tous tombés à côté. Personne n'avait prévu Hitler. Personne n'avait annoncé Jean XXIII. Aucun économiste n'avait prédit le Biafra ni le Pakistan. Ce n'est donc pas à nous de faire des prédictions. Le Secours Catholique s'appellera autrement, il agira autrement, mais l'essentiel sera de comprendre « qu'il y aura toujours des pauvres parmi vous » : cette prédiction est dans l'Évangile.

98. - Devant les dimensions de la misère mondiale, on a l'impression que l'action du Secours Catholique est peu de chose. A peine une goutte d'eau.

- C'est exact.

Le travail de l'instituteur qui rabâche ses leçons devant 40 garnements n'est qu'une goutte d'eau. Mais en la répétant chaque jour, il forme les hommes de demain.

Le travail du Secours Catholique est - lui aussi - une pédagogie. Il s'agit de préparer et de former pour l'an 2000 des hommes capables d'assez de charité pour s'ouvrir à toutes les misères et pour promouvoir la justice sociale de demain.

99. - Avec le poids de ses multiples services, de ses Cités-Secours, votre Secours Catholique doit finir par être mangé par les problèmes d'argent ?

Le problème pour nous n'est pas tant de trouver 100.000 francs, mais plutôt d'éveiller 100.000 cœurs.

100. - J'ai entendu un conférencier remarquable nous exposer avec beaucoup de véhémence les erreurs de l'Église et le déclin des institutions et les retards de la Charité. Mais il avait l'air triste et en sortant, il n'y avait pas une seule lueur de joie dans les regards des auditeurs.

Pouvez-vous m'expliquer cela ?

- Il n'y a pas besoin d'explication. L'absence de joie est la caractéristique des démolisseurs, et c'est en même temps leur condamnation.

La joie est le signe d'une communauté qui vit la Charité.

La joie est la caractéristique d'une âme qui se donne réellement.

Aimer, c'est partager...

[1] Brochure non signée mais identification évidente.

[2] L'historique du 106 rue du Sac fondé en 1650 par Mgr Pierre Camus pour accueillir les « pauvres convalescents » a été écrit par M. Klein. 1 volume illustré, 107 pages. Editions S.O.S. Prix 11,55 F.

[3] Nous voulons vous féliciter de votre méthode dont une formule, dans une de vos publications, nous a frappé : "Des choses simples - d'abord petites - toujours précises - avec vues d'avenir - c'est le secret d'un grand travail d'Église". Jean XVIII (Audience du 24 juin 1959.)

[4] « L'Aide-mémoire du représentant paroissial » est un dépliant de 6 pages envoyé gratuitement sur demande.

[5] Paul VI. Encyclique « Populorum Progressio », § 3.

[6] Une partie de ce répertoire figure dans le « catalogue » publié par le C.C.F.D.

[7] Office de Justification de la Diffusion, 8, rue Danielle-Casanova, Paris 2°.

[8] « Charité à géométrie variable ». Recueil d'éditoriaux parus dans « Messages » par Mgr Rodhain. Ed. S.O.S. 1 vol. broché : 17,32 F; relié: 23,09 F.

[9] « Le Pauvre Lazare est à notre porte ». Par S. Em. le Cardinal Léger. 1 brochure 24 pages. Editions S.O.S. Prix : 3,50 F.

[10] Soit plus de 519 millions de francs anciens.

[11] Le § auquel il est ici fait référence est en fait le n°8 (NDR).

URL source:https://www.fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1971/100-questions-posees-au-secours-catholique